s'emporta et commença une course folle. M. Aertgeers s'élança à la tête de l'animal et parvint à s'en rendre maître.

Toutes nos félicitations à M. Aertgeers.

Un accident de voiture, rue de Tourcoing. — Un cocher, Charles D..., demeurant rue Drouot, occupé chez M. Lambert, marchand de paille et grains, rue de Tourcoing, conduisait vendredi vers sept heures et demie du soir, un attelage chargé de paille. Il avait enroulé le cordon dit filet autour de l'index de la main droite, quand en tournant pour passer par la grand'porte de la maison de son maître, le cheval partit au trot et fit tomber le conducteur qu'il traîna l'espace de quelques mètres. Le malheureux eut le bout de l'index enlevé.

A ses cris, M. Lambert accourut et lui donna les premiers soins. M. le docteur Delattre, mandé aussitôt, pansa le blessé qui était tombé en syncope.

Revenu à lui, Charles D.. a été reconduit à son domicile par un ouvrier de la maison.

Ne pas confondre. — M. Ernest Herman, rue des Loups, n° 4, nous prie de dire que sa femme n'a rien de commun avec Mme H..., dont il a été question dans l'affaire de la rue d'Inkermann.

Un vol de légumes, boulevard de Strasbourg. Tous les jours, de grand matin, M. Frédéric Lesaffre, père de famille, qui habite la rue Saint Louis, fort Lefebvre, se rend à son jardin potager, situé boulevard de Strasbourg, qu'il cultive lui-même.

Vendredi, dès son arrivée, il s'aperçut que des malfaiteurs s'étaient introduits dans l'enclos, et avaient enlevé des légumes, pour une somme de vingt francs au moins.

M. Lesaffre a déposé une plainte entre les mains de M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement.

Un singulier moyen de payer une dette, c'est celui qu'a employé, jeudi, un boucher de la rue Pierre-Motte, qui a administré un soufflet à Jean V... — lequel venait lui réclamer une certaine somme.

Rapport a été dressé à la charge du boucher.

Deux dames qui se battent. — Clémentine et Marie, deux jouvencelles, se disputaient, rue du Crétinier. Pourquoi ? La chose est un mystère. Ce qui l'est moins, c'est la bataille rangée qui suivit — et qui valut aux deux combattantes un double rapport.

A l'église Saint Jean-Baptiste. — A cause de la cérémonie de la première communion qui doit avoir lieu dimanche prochain à Saint-Jean-Baptiste, les heures des messes seront changées ce jour-là. La première messe aura lieu à six heures.

La messe de communion aura lieu à sept heures, celle de huit heures sera supprimée et la grand messe sera chantée à dix heures. Les vêpres seront chantées solennellement à trois heures.

Communications diverses

L' « Union des Trompettes » se rendra en corps, dimanche, à quatre heures de l'après-midi, place du Trichon à l'estaminet du Sergent-Sapeur, tenu par M. Louis Delannoy, pour remettre à M. Fénelon Jacquemain, son chef, le diplôme d'honneur de composition, ainsi que le prix de direction, qui lui ont été décernés par le jury, au concours du Cateau.

Réunion au local, à l'estaminet du Maréchal de Coyghem Grande-Rue, à trois heures et demie précises.

« Choral Nadaud ». — La commission du *Choral Nadaud*, prie les anciens sociétaires — qui ont contribué à l'achat de la couronne offerte aux vainqueurs de Dunkerque — d'assister au punch qui aura lieu demain au local, à 8 h. 1/2.

« Cœcilia roubaisienne ». — La commission administrative de la *Cœcilia roubaisienne* prie les sociétaires d'assister à la *réunion extraordinaire*, qui aura lieu, samedi 27 courant, à 9 heures précises du soir. Ordre du jour : Une grande sortie à l'étranger, et communications diverses.

Chambre syndicale des ouvriers peintres. — Les peintres tiendront leur assemblée, dimanche prochain, 28 mai, à 6 heures du soir, chez Catrice, au *Lion d'Or*, Grande-Rue. Ordre du jour : Vérification des comptes.

La fabrique d'articles de voyage **Soyez père,** *en face la gare*, LILLE, offre un grand choix de sacs et nécessaires avec garnitures en argent, et fabrique spécialement la caisse et la serviette pour échantil lons. Magasin spécial d'articles pour pensionnaires.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Une conférence socialiste pour les femmes. — Le dimanche 28 mai, à quatre heures, une conférence socialiste pour les femmes sera donnée chez M. Briffaut, cabaretier « A la Cloche ». Le citoyen Delory, de Lille, prendra la parole.

Un accident mortel. — Vendredi, vers sept heures et demie du matin, un domestique de ferme, Jean-Baptiste Mathon, âgé de 41 ans, né à Saint-Genois (Belgique) occupé chez M. Dubrulle, cultivateur, route de Leers, conduisait, chez son patron, un chariot chargé de tonneaux à vidanges, du poids de 2300 kilos.

Ce chariot était suivi de près par un autre du même cultivateur. Ces deux attelages revenaient de Roubaix. Mathon était assis sur un des tonneaux, lorsqu'arrivé au pont du Sartel, il perdit l'équilibre et tomba, la tête en avant sous le véhicule.

Les deux conducteurs de l'autre attelage se portèrent au secours de leur compagnon. Celui-ci qui avait été traîné sur une longueur de deux à trois mètres ne donnait plus signe de vie. Il avait l'oreille gauche enlevée, le crâne fracturé, et de nombreuses égratignures aux mains.

M. Robert, informé de cet accident, se rendit sur les lieux, accompagné de M. le docteur Leplat qui ne put que constater la mort. Le magistrat fit transporter le corps à la Morgue.

On suppose que la victime, qui était sujette à des accès d'épilepsie, se trouvait dans une crise au moment de sa chute.

TOURCOING

Le Conseil municipal a clôturé vendredi soir sa session ordinaire de mai. Nous donnons plus loin un compte-rendu de cette réunion.

Un grave accident d'usine. — Un affreux accident s'est produit vendredi, vers neuf heures du matin, à la filature de coton de MM. Desurmont frères, aux Phalempins.

Jules Vandecapelle, âgé de quatorze ans, travaillait à l'établissement, depuis trois semaines seulement, comme apprenti cardeur. Le malheureux enfant n'a jamais pu se servir que de la main gauche ; la main droite est difforme, ne s'est qu'imparfaitement développée, et n'a aucune force.

En appuyant sur un bobinot qu'il venait de placer sur un « réunisseur », sa bonne main se trouva engagée entre deux rouleaux. Le métier fut aussitôt arrêté, et on dégagea le pauvre garçon dont le bras droit était dans un état pitoyable.

On appela en toute hâte M. le docteur Brunet. Toute la peau, de l'extrémité des doigts, jusqu'au dessus du poignet, était enlevée; et la main a été comprimée à tel point qu'il y a eu dislocation et écrasement de plusieurs petits os du métacarpe. Il y a tout lieu de craindre que l'amputation ne puisse être évitée.

Le blessé a été reconduit chez ses parents, rue du Cimbale, 35, près de la fabrique.

Chute malheureuse d'un enfant. — Vendredi dans la matinée, le petit Adrien Bolin, âgé de 4 ans, dont les parents tiennent l'estaminet à l'angle des rues de Paris et de Dunkerque, est tombé si malheureusement en courant d'une place de la maison à une autre, qu'il s'est fracturé la cuisse droite.

Le pauvre petit, qui devra garder le lit six semaines au moins, a reçu les soins de M. le docteur Fichaux.

Société des Anciens militaires. — Dimanche 28 mai, à 5 heures précises du soir, aura lieu une réunion de la société, 1° pour la distribution des insignes et du reglement; 2° pour la visite à rendre à la tombe du général Faidherbe le 4 juin prochain.

Les anciens militaires qui ne font pas encore partie de la société nouvellement réorganisée, sont instamment priés de prendre connaissance du règlement qui est à leur disposition chez : MM. veuve Leclercq, cafetière, rue Desurmont ; Désiré Maret, cafetier, rue de Menin ; Jules Richard, à la Croix-Rouge ; Ducoulombier, J.-B., rue du Halot ; Catry, Louis, rue de Paris ; Roux, Alfred, hôtel des voyageurs ; Cau, Edouard, près de l'hôtel-de-ville.

Neuville. — *Encore le pseudo-pendu.* — On peut être complètement rassuré sur le sort du facétieux Auguste Naert, qui a joué, mardi, un tour de son métier, à ceux, trop confiants, qui avaient reçu la mission de le garder. On avait pourtant toutes les raisons possibles de se tenir sur ses gardes ; car on n'avait pas dû oublier encore, que l'année dernière, après une rixe où tous les torts étaient de son côté, il avait pour ainsi dire fait le mort pendant trois jours. Pendant tout ce temps, il n'avait pu prononcer une seule parole; et, à chaque instant, on s'attendait à le voir « passer ».

Quand il fut bien certain que son affaire n'aurait pas de suite, il se sentit subitement guéri, s'attabla, et mangea comme quatre !

Enfin, pour terminer, il a fait l'interminable partie de cartes, dans un cabaret de la frontière.

Il ne pourra pourtant aller loin, car on sait qu'il a à purger en Belgique, son pays d'origine, une condamnation à plusieurs mois de prison.

Roncq. — *Avis aux cultivateurs de lin.* — Le lundi 29 juin, de neuf heures du matin à sept heures du soir, M. le secrétaire de la mairie se tiendra à la disposition des cultivateurs de lin pour recevoir leurs déclarations touchant les primes allouées de ce chef par le gouvernement.

Les artistes du Nord. — Voici, avec le titre de leurs envois pour les sections de peinture et de sculpture, les noms des artistes de notre région qui ont obtenu des récompenses au Salon des Champs Elysées :

Section de peinture. — 3e médaille, M. Wallet, de Valenciennes : *Rosée et brouillard*; *la Seine près Triel*.

Mentions, M. Henri Duhem, de Douai : *La rentrée au parc*; Mme Duhem, de Guimps (Pas-de-Calais) : *Fleurs pour la Vierge; Innocence;* M. Stiévenart, de Douai : *Enfant prodigue*.

Section de sculpture. — 2e médaille, M. Augustin Peene, de Bergues : *Madeleine au réveil*, statue marbre ; 3e médaille, M. Depléchin, de Roubaix : *Amphitrite*, statue marbre et *Mon grand père*, médaillon plâtre ; mention, M. Desruelles, de Valenciennes : *M. le docteur Batigue*, buste bronze et statue plâtre.

Architecture. — 2° médaille, M. Bobin, de Montigny-en-Gohelle.

Gravure. — Mention, Mlle Maireau, d'Etreœungt.

LILLE

Un drame au vitriol. — Furieuse d'avoir été abandonnée par un garçon coiffeur, Joseph Delannoy qui avait été son ami intime, une jeune ouvrière de Fourmies, Zélima Brouncher, âgée de 18 ans, demeurant à l'estaminet de l'*Entre acte*, rue des Suaires, lui a lancé hier, à la tête, le contenu d'une fiole de vitriol. Delannoy n'a été que légèrement atteint. La jeune fille a été arrêtée.

Le mystère de Fives. — Le parquet et la police s'occupent activement de ce drame qui semble devenir de plus en plus mystérieux.

M. Garnier, commissaire de police du 4e arrondissement a entendu plusieurs témoins vendredi après-midi, et plusieurs femmes qui avaient été arrêtées hier, ont été relâchées.

Un individu nommé Lambrecht a été arrêté aujourd'hui et conduit à la maison d'arrêt.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance du vendredi 26 mai

Présidence de M. HASSEBROUCQ, maire

La séance est ouverte à 8 h. 45.

Sont présents : MM. Hassebroucq, maire ; Sasselange, adjoint; Masure, Honoré-Dumortier, Graux, Salembien, Ducoulombier, Sénélar, Honoré-Colson, Delavaivre, Muller, Dhai-Descy, Delphin-Dumortier, Aug. Dalle, Despinoy, Didry, Delva, Hersin, Cruque, Tack, Leplat, Roux, Delcroix.

M. Masure donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

M. Sénelar demande la parole à propos du procès-verbal. Il dit qu'il y a eu confusion dans un esprit à propos du vérificateur des poids et mesures : il ignorait qu'il y eut un nouveau fonctionnaire de ce service et c'est à l'ancien que les critiques s'adressaient.

M. Muller parle dans le même sens.

Sous le bénéfice de ces observations le procès-verbal est adopté.

L'Orphéon des Travailleurs. — Cette société a adressé à la Municipalité une lettre par laquelle elle fait respectueusement remarquer que son déplacement pour se rendre au concours de Pontoise est très coûteux. Elle insiste donc pour obtenir un subside supérieur et elle sollicite une allocation de 2000 fr.

M. le Maire ajoute qu'il a réuni d'urgence les commissions compétentes, qui ont été d'avis de maintenir purement et simplement la première subvention de 1,000 francs.

Cette décision est adoptée.

Traitement des gardes-champêtres. — Le Conseil vote l'imposition de un centime au quart pour pourvoir au traitement des gardes-champêtres.

Chemins vicinaux. — Autre vote d'imposition de trois centimes extraordinaires pour assurer les ressources nécessaires à l'entretien des chemins vicinaux en 1894.

Cours de coupe et d'assemblage. — Ce cours s'est trouvé dans le début insuffisant en présence du nombre de demandes, aussi il y aurait lieu de créer un nouveau cours à l'école de la rue de Lille.

Conformément à la proposition de l'administration municipale le Conseil décide la création d'un second cours de coupe et d'assemblage public et gratuit (à partir du 1er octobre) et vote les crédits nécessaires environ 1.000 francs), pour assurer le service de ce cours.

Fabriques des églises. — M. le Maire dépose les comptes des fabriques des églises et les projets de budget pour 1894 sur lesquels le Conseil est appelé à donner son avis.

Ces comptes et budgets sont renvoyés à l'examen de la Commission des finances.

Acquisition de pianos. — L'importance que prend l'Académie de musique nécessite l'acquisition de trois nouveaux pianos (pour 3,000 francs).

Mlle Lecoute, directrice de l'école Sévigné, sollicite aussi la disposition d'un piano pour la musique vocale.

Le Conseil décide l'acquisition de ces pianos pour la somme de 3,400 francs ; ces pianos seront achetés de gré à gré.

Le prix du gaz. — Cette question a été plusieurs fois agitée. M. le directeur de l'usine à gaz a dressé un rapport, qui sera soumis à la commission compétente.

Service téléphonique de nuit. — Des observations ayant été faites à propos de l'insuffisance parfois constatée de ce service, le Directeur des postes et télégraphes a répondu qu'il y avait lieu de voter une nouvelle subvention de 2.200 francs pour les émolements d'un second employé.

Renvoi à la Commission des finances.

Courses de Tourcoing. — Une nouvelle société se propose de donner des courses le 23 juillet prochain. Elle sollicite une subvention pour la création d'un prix de 1,500 fr. qui portera le nom de « Prix de la Ville de Tourcoing ».

M. le Maire rappelle que la ville autrefois a accordé des subventions pour ce genre de sport : il demande à l'assemblée s'il y a lieu de voter de suite ou d'en confier l'étude de la question à la commission des finances.

M. Tack est tout disposé à voter la subvention mais il demande le renvoi à la commission compétente parce qu'il désire que les ouvriers puissent profiter de ces courses en leur facilitant l'accès de l'hippodrome.

M. le Maire dit que la Compagnies des courses a fixé le prix d'entrée de l'enceinte à un franc.

Le renvoi de la question à la commission des finances est prononcé.

A ce propos M. Delphin Dumortier dit qu'aux régates du Blanc Seeau on ne laisse pas assez de place au public.

M. Sénélar est du même avis. Il n'y a rien pour le public non payant.

M. le maire se demande s'il y a possibilité de faire mieux.

M. Sasselange propose de mettre en demeure les organisateurs des régates de laisser une place suffisante pour le public non payant, faute de quoi la ville leur refuserait la subvention.

M. le Maire promet de transmettre ces observations à la Commission des régates.

Monument Jules Ferry. — M. le Maire donne lecture d'une lettre du comité pour l'érection d'un monument à Jules Ferry.

M. Sasselange croit que le Conseil municipal tout entier voudra rendre hommage à la mémoire de Jules Ferry. Il propose de s'inscrire pour 200 fr. Adopté.

Succès d'un boursier de la ville. — M. Dussart, élève de l'école des Beaux-Arts, a obtenu une seconde mention pour un projet de construction de mairie.

Le Conseil donne acte de la communication.

Nouveaux projets d'éclairage. — M. le Maire soumet un rapport de M. le directeur de l'usine à gaz relatif à l'éclairage des nouvelles rues.

La commission de la voirie est chargée de l'examen de ce projet.

Compte administratif communal pour 1892. — M. le Maire dépose le compte administratif communal 1892 et le projet de budget supplémentaire. Ces documents sont renvoyés à l'étude de la commission des finances.

Caisse municipale de retraites. — M. le Maire expose la situation de la caisse de retraites des employés municipaux et de celle des Sapeurs-Pompiers.

Acte est donnée de la communication.

Effets d'habillement des Sapeurs-Pompiers. — Le Conseil homologue les procès-verbaux de cette fourniture et autorise l'administration à solder les fournisseurs.

Analyses d'eau. — Le Conseil vote un crédit de 300 fr. pour régler les honoraires de M. Bruno, pharmacien, qui a fait des analyses d'eau pour le compte de la ville.

M. Tack ne veut pas contester le chiffre : il profite de la circonstance pour rappeler sa proposition de création d'un laboratoire municipal.

M. le Maire répond que l'administration a pris la demande en sérieuse considération, mais il reste encore des renseignements à prendre et la question sera prochainement mise à l'ordre du jour.

Crèches. — M. le Maire propose de confier à MM. Muller et Tack le soin de dresser le règlement d'intérieur des crèches. Adopté.

Dons au Musée. — M. le baron de Rotchshild, M. Paul Leroy et M. Goubet ont offert différentes œuvres d'art à notre Musée.

Des remerciements sont votés aux généreux donateurs.

Caisse d'Epargne. — Le Conseil procède au vote pour la réélection ou le remplacement de cinq administrateurs de la Caisse d'Epargne. Sont désignés : MM. François Masuret-Jonglez, Georges Lombard, Léon Salembien, Emile Destombe et Jules Ducoulombier.

Commissions permanentes. — MM. Delva et Masure sont désignés, le premier pour faire partie de la commission de l'agriculture, et le second pour la commission des adjudications.

L'Union des femmes de France. — Cette société sollicite l'adhésion de la municipalité de Tourcoing. La question est renvoyée à l'examen de la commission des finances.

Demande d'échange de terrain, rue de Paris. — Au nom de la Commission des finances, M. Tack rend compte de l'étude qui a été faite d'une demande d'échange de terrain près de l'ancien bureau d'octroi de la rue de Paris.

La commission n'est pas d'avis de donner suite à cette offre et elle propose de mettre de nouveau en adjudication publique la vente sur la base de 7,000 fr. de l'immeuble appartenant à la ville.

Les conclusions du rapport sont adoptées sans discussion.

Nouveaux aménagements à l'hospice général. — M. Delavaivre présente le rapport de la commission des finances relatif au projet de construction à l'hospice général d'un nouveau quartier pour les garçons orphelins.

La commission a reconnu l'urgence de ces travaux et elle propose au Conseil d'émettre un avis favorable à la décision dans la commission administrative de l'hospice, de consacrer une somme d'environ 77,000 fr. pour divers travaux d'aménagement, qu'elle s'est proposé de faire exécuter.

M. Sénélar ne veut pas critiquer les plans, mais il croit qu'il serait préférable de songer, dès à présent, de déplacer l'hospice et d'en construire un nouveau hors de l'agglomération de Tourcoing. Il déclare s'abstenir.

M. le Maire fait remarquer que la dépense de construction d'un nouvel hospice serait considérable et qu'il a été reconnu que moyennant les aménagements projetés, l'hospice actuel pourra suffire longtemps encore aux besoins de la population.

Un échange d'observations se fait encore entre MM. Delavaivre, rapporteur, et Didry, qui sont de l'avis de la commission administrative, et Sénélar, Mazure et Honoré Dumortier qui sont partisans du déplacement de l'hospice.

Les conclusions du rapport sont adoptées par la majorité.

Poids et mesures. — M. Muller, au nom de la commission présente un rapport au sujet de la demande d'indemnité de loyer formulée par les vérificateurs des poids et mesures. Il est d'avis que le Conseil ne peut pas donner suite à cette réclamation mais qu'il doit appeler l'attention de l'autorité supérieure sur l'état d'infériorité dans lequel il s'est placé vis-à-vis de ses collègues à qui l'Etat accorde des indemnités de logement. Adopté.

Voirie. — La Commission des finances, rapporteur M. Muller, est d'avis d'accorder à M. Leplat, l'autorisation de placer, moyennant une indemnité annuelle de 5 fr. une conduite d'eau sous la voie publique. Adopté.

Caisse d'épargne. — Suivant les conclusions de la commission des finances, le Conseil vote le crédit nécessaire pour la pose sur la façade du nouvel hôtel de la Caisse d'épargne des tuyaux destinés à l'illumination les jours de fête.

La même commission rejette une demande faite par le Conseil de direction tendant à obtenir le gaz d'éclairage au prix fixé pour les établissements communaux. Malgré les observations de M. Honoré Colson, le Conseil se range à l'avis de la commission.

L'installation d'un cours de coupe au Blanc-Seau. — Les commissions des finances et d'instruction publique appelées à examiner une pétition d'un assez grand nombre de jeunes filles demandant la création d'un cours de coupe au Blanc-Seau, émettent un avis favorable à cette demande et d'accord avec le rapporteur, M. Louis Couque, le Conseil vote les crédits nécessaires pour cette nouvelle institution.

Le Conseil se déclare en comité secret pour examiner quelques demandes de soutiens de famille, et la séance est levée à 11 heures.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de l'Hippodrome. — On annonce la prochaine arrivée, à Roubaix, de la tournée Baron, du Théâtre des Variétés de Paris. Elle représentera la nouvelle comédie de M. Albin Valabrègue : *Le premier mari de France*.

Tourcoing. — Un exercice musical, donné par l'académie de musique, aura lieu le dimanche 28 mai, à 7 h. 1/2 du soir, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville. En voici le programme :

1. Orchestre. Marche du *Sacre du Prophète*, Meyerbeer; 2. Fantaisie pour tuba, par M. Vandommelle, élève de M. Guillaume, Paque; 3. Duo pour violon, sur le *Voyage en Chine*, par MM. J. Rupfiert et Lielard, élèves de MM. Turbelin et A. Bailly, Bazin; 4. Fantaisie sur *Guillaume Tell*, pour cor, par M. Struyve, élève de M. Mager, Rossini; 5. A *Nocturne*, Chopin, B Air de ballet, pour piano, par Mlle Marie Delespaul, élève de Mlle Dewannain, E. Pessard; 6. Fantaisie sur *La Juive*, pour flûte par M. Picavet, élève de M. Stupuy père, Demersemann; 7. Air de la *Reine de Saba*, par Mlle G. Soyez, élève de Mlle Cardon, Gounod; 8. Polonaise pour clarinettes, par MM. Depoorter, Maspreuve, Denhaene, Destombes, Devrisse et Vandommelle, élèves de M. Montagne, Beerb; 9. A *Rêverie*, Dunkler, B *Romance*, pour violoncelle, par M. D. Couvreur, élève de M. Stupuy fils, Mendelsohn; 10. Air des *Mousquetaires de la Reine*, par Mlle Maquinay, élève de Mlle B. Cardon, Halévy; 11. Symphonie pour violons, par Mlles Devalet, O. Fourneau, E. Bailly et L. Fourneau, élèves de M. Bailly, Dancla; 12. *Les deux Reines*, par les demoiselles des classes de solfège, Gounod. Accompagnateurs : MMines V. Dewannain et Fournier. Les chœurs et l'orchestre sous la direction M. Louis Montagne, directeur.

— La fanfare du Petit-Château exécutera, sur le kiosque de la Place Thiers, le dimanche 28 mai 1893, à 5 heures du soir, les morceaux ci-après :

1° *Marche aux Flambeaux*, Meyerbeer; 2° *Fantaisie sur Lakmée*, Léo Delibes; 3° *Chevrette*, polka, X.; 4° *Ouverture*, Delgrange; 5° *Marche Indienne*, Sellenick; 6° *Potpourri*, Sinsoilliez. — Des chaises seront mises à la disposition du public.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 26 mai

AU PALAIS DE JUSTICE

Le vendredi siègent ordinairement les tribunaux civil, correctionnel et de commerce : à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la première chambre du Tribunal civil retient pas d'audience cette semaine : or, à raison de l'épidémie de typhus, le séjour du Palais pouvant devenir dangereux, jusqu'à ce que la désinfection à laquelle on travaille actuellement soit complète, il avait été question de fermer le Palais et de transporter ailleurs le service des audiences.

Cette mesure eût été, dit-on, d'une difficulté pratique, en ce qui concerne les détenus : il a été décidé que l'on ne jugerait vendredi que les flagrants délits.

L'audience du Tribunal de Commerce a été ouverte mais levée presque aussitôt, après le renvoi de toutes les causes à quinzaine et l'expédition de diverses décisions urgentes. C'est dans l'une des salles du Palais Rameau, paraît il, que lundi, mardi et autres jours d'audience, siégeront, jusqu'à nouvel ordre, les juges consulaires.

LES MESURES PRISES

On ne laisse pénétrer dans le Palais que les prévenus et témoins munis de leur cédule, et les personnes qui appartiennent au monde judiciaire et que les devoirs de leur profession appellent au Palais.

Plusieurs agents postés aux entrées de droite et de gauche font exécuter strictement la consigne, aidés en cela par les soldats de garde.

LA SALLE D'AUDIENCE

Le prétoire est méconnaissable; on a peint en blanc les murs qui depuis de longues années n'avaient revêtu pareille toilette; cet aspect nouveau donne à la salle une certaine clarté inaccoutumée; l'enceinte réservée au public est complètement vide; seuls sont présents les témoins et les prévenus libres. Ceux-ci d'ailleurs, sans se faire prier, sont bientôt expédiés, puisque toutes les affaires ayant donné lieu à une instruction ou venant sur citation directe sont renvoyées à huit jours.

Il y avait quarante-neuf causes inscrites : ne sont examinées que les affaires de flagrants délits.

Le tribunal est composé de M. Martin, le nouveau vice-président, MM. Dupas et Deblock, assesseurs. M. Michel, substitut est au siège du ministère public.

Nous relevons ce qui intéresse notre chronique.

ARGENT ENLEVÉ. — Une ouvrière de l'établissement Boutemy, à Lannoy, s'était vu enlever son porte-monnaie contenant une vingtaine de francs : elle porta plainte et l'on apprit que l'auteur du vol était une compagne d'atelier, Hortense Duchatelet, fileuse, âgée de 17 ans, qui avait caché la bourse et l'argent dans un métier.

La jeune fille fut arrêtée mardi et conduite à Lille. Comparaissant à l'audience, elle ne nie pas, mais a une attitude fort repentante.

Hortense Duchatelet est condamnée à un mois d'emprisonnement, mais à raison de ses bons antécédents, elle bénéficie de la loi Bérenger.

LAINES DISPARUES. — Une cabaretière de la rue du Calvaire à Tourcoing, Mme Maes, avait constaté qu'il y avait dans la chambre de l'une de ses locataires une certaine quantité d'écheveaux de laine filée : elle en avisa l'agent de sûreté Lecaffette qui, après perquisitions trouva 7 kilog. à 6 fr. le kilog.

Une enquête fut ouverte : c'était l'ami de la locataire un certain Louis Darras, âgé de trente-deux ans, teinturier, qui avait apporté chez cette dernière la marchandise en question; il n'eût pas de peine à reconnaître que ces écheveaux étaient le produit d'un vol commis par lui chez deux de ses patrons où il avait travaillé : le jour où il fut écroué, il venait de recevoir son salaire.

Il n'avait encore vendu aucune partie de la laine ; avait-il déclaré, mais il en avait bien l'intention. En effet le matin même, il en avait présenté au prix de 2 fr. 75 à un fabricant de bonneterie M. C... qui avait refusé.

La fille F... qui avait d'abord été inquiétée ne fut point poursuivie.

Darras encourt une peine de quatre mois d'emprisonnement.

UNE AFFAIRE DE MŒURS dans laquelle était impliqué un frappeur de Tourcoing Remi Seynave, avait abouti à l'arrestation, puis à la comparution en correctionnelle de celui-ci.

Après débats et explications fournies à l'audience, il est jugé innocent par le Tribunal qui prononce son acquittement.

Toutefois l'état d'ivresse ayant été reconnu et constaté, Seynave se voit du chef de cette contravention condamné à une amende de cinq francs.

OUTRAGE A LA GENDARMERIE. — M. Laporte, gendarme à Lannoy, a été l'objet d'épithètes injurieuses dans deux circonstances différentes.

Pour ce fait, l'un du nom de Villays, briquetier à Hem, encourt une peine de six jours.

L'autre, Jules Desplanque, menuisier à Lannoy, se voit infliger dix jours.

Pour un DEUIL IMMÉDIAT POUR DAMES s'adresser

AU GRAND CAMÉLIA

LILLE — 1, rue de la Gare — LILLE

Organisation spéciale pour le Deuil. — Livraison en 12 heures.

Envoi franco sur demande du règlement du Deuil.

Maison fermant ses Magasins les Dimanches et Jours de Fête à midi. 34771

NORD

Valenciennes. — Vendredi matin, Polycarpe Flament, employé de la maison Daudoy et Cie, a été écrasé à la gare de la petite vitesse par un train venant de Cousolre. On n'a pu relever que des morceaux qu'on a déposés sur une pierre.

CHOSES ET AUTRES

PENSÉE D'ALBUM

Le meilleur moyen de se défaire d'un ennemi, c'est d'en faire un ami.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Iphicrate, capitaine des Athéniens, répondit à Harmodius, le jeune, qui lui reprochait, en manière d'injure, la bassesse de sa naissance : il était fils de cordonnier :

— Je suis le premier de ma race, et toi tu es le dernier de la tienne.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 26 mai.* — Marie Wilfert, rue de Villars, 12. — Marthe Delreux, rue Guizot, 2. — Victor Delannoy, boulevard de Colmar. — Marguerite Carpentier, rue du Grand-Chemin. — Alphonse Verbaeghe, rue Milton, 16. — Jules Gau, rue d'Estaing. — Jeanne Moulin, rue de l'Alouette, 52. — *Déclarations de décès du 25 mai.* — Emile Blancho, 30. — Gustave Coene, 37 ans, rue de la Barque d'Or, 23. — Victor Morelle, 55 ans, rue de Lannoy, 289. — Auguste Laurent, 2 mois, rue de Mons, 80. — Alphonse Baptiste, 8 mois, rue de l'Alma, fort Wattel, 3. — Henriette Dupresne, 8 mois, rue de Bohêmes, 5. — Alphonse Debusne, 82 ans, rue du Tilleul. — Ernest Block, 6 ans, rue Solférino, 73. — Duhamel, présenté sans vie, rue du Tilleul. — Mélanie Leclaye, 57 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Lienaert, 65 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 26 mai.* — Jules Derbaudringhien, Pont-de-Neuville. — Robert Pollet, rue de Wattis. — Cesar Robvet, rue Louis Lemoir. — Thérèse Desurmont, rue des Ursulines. — Valentine Olivier, Pont-de-Neuville. — Georges Depelchin, rue Etienne Motte. — *Déclarations de décès du 26 mai.* — Frédéric Fourneau, 69 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs, rue de Lille. — Jean-Baptiste Vandebaeseveldé, 69 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs, rue de Lille. — Clémence Coevoet, 63 ans, batelière, Blanc-Seau.

1859 Fondation de la Grande Maison 1859
A LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale de LILLE
45 Rue Faidherbe 45, Anc. Rue de la Gare
TOUT
CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
POUR
HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
Chapellerie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures
PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE
MÉDAILLE D'OR

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MORELLE-VERBIESE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Victor-Joseph MORELLE, agent d'affaires, décédé à Roubaix, le 26 mai 1893, à l'âge de 56 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 28 courant, à 3 heures 3/4, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 290, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille VANLAEYS-LEFEBVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Mélanie LEFEBVRE, épouse de M. François VANLAEYS, décédée à Roubaix, le 25 mai 1893, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 28 courant, à 3 h. 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille ACKE-BAERT qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie-Françoise BAERT, épouse de M. Gustave ACKE, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 26 mai 1893, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Enterrement, qui auront lieu le lundi 29 courant, à 8 heures, en l'église Saint-Elie (Blanc Seau). L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 124, à 7 h. 1/2. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 3 juillet, à 8 h., en la même église.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 29 mai 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Irma-Apolline BOUTAIN, épouse de M. Charles BAYART, décédée à Roubaix, le 22 avril 1893, à l'âge de 28 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Oscar-Porphyre BAYART, époux de Dame Philomène MOULARD, décédé à Roubaix, le 29 mai 1892, dans sa quarante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 29 mai 1893, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Joseph LEZY, marguillier de la paroisse du Sacré-Cœur, époux de Dame Clémence SALEMBIER décédé à Roubaix, le 27 avril 1893, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Messieurs les Marguilliers feront célébrer un Obit le mardi 30 courant, à 10 heures, en la même église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules ROUSSEAUX, marguillier de la paroisse Saint-Sépulcre, décédé à Roubaix, le 27 avril 1893, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Le Conseil de fabrique fera célébrer un Obit de 1re classe, en la même église, le mercredi 31 courant, à 10 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une équipée de gamins à la frontière.* — Vendredi après-midi, le train de 3 h. 7 m. partait de Mouscron et se dirigeait vers Tourcoing, lorsqu'à cent mètres environ de la frontière, trois gamins de six à huit ans firent irruption sur la voie. Ils se mirent à étendre les bras, à chanter et à crier au devant du train qui arrivait à toute vapeur.

A cette vue le mécanicien siffla à plusieurs reprises. Il modérait déjà l'allure, se disposant à arrêter, quand les gamins quittèrent la voie. Le train parti, ils se jetèrent de nouveau sur les rails, mais